

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : *2886* Société : *RAM*

Actif Pensionné(e) Autre :

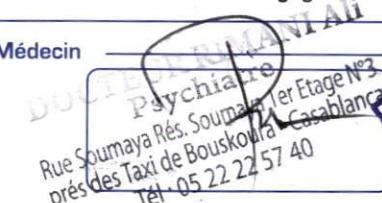
Nom & Prénom : *AIT CHETOU LAHCEN*

Date de naissance : *01-01-1950*

Adresse : *No.21 Rue Ida Bd oued SABOU OULFA*

Tél. : *0658 2149 08* Total des frais engagés : *2483* Dhs

Cachet du médecin :



Date de consultation : *10/12/2020*

Nom et prénom du malade : *Ait Chetou Lahcen* Age : *69*

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *Dépression*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *CASABLANCA* Le : *10/12/2020*

Signature de l'adhérent(e) :



ACCURII

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
<i>S. C.</i>		<i>300,00</i>		<i>DOCTEUR SOUMAYA ALI Psychiatre Rue Soumaya Rés. Soumaya 1er étage près des Taxi de Sidi Bou Saïd - Casablanca Tél : 05 22 225740</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie Serou-Oulfa Dr. T. A. S. Serou-Oulfa 502, Bd. Hassan II Casablanca Tel: 05 22 225740</i>	<i>15/09/2020</i>	<i>2183,20</i>

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

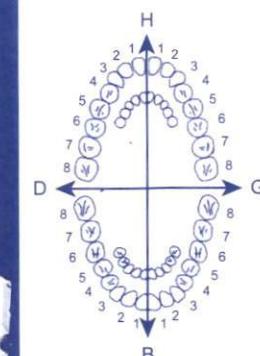
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		



(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur RIMANI Ali

PSYCHIATRE

الدكتور رماني علي

اختصاصي في

الأمراض النفسية والعقلية

Casablanca, le :

15/9/2018

الدارالبيضاء، المغرب

Dr. Bennani Jaafar
302, Bd Oued Sebou - Casablanca
Tél: 0522 30 12 09

72 Ait Cheton
for cure



132x6

1

1 / Compteur win



98,30x4

2

Alyatil Bay + 1/2



150x6
00x1

Durham

150x6
+ 68x1
2183120

Syria -
2 -



24-12-2018

Tél.:

الهاتف:

Dr. Najoua ADIEL
Docteur FATMA
Pharmacie 91 Bd Oued Sebou 101
Tél: 05 22 91 30 00
05 22 91 34 60 02
05 22 91 34 60 02
Rue Soumaya Rés. Soumaya 1er Etage N°3
près des Taxi de Bouskoura - Casablanca
Tél: 05 22 22 57 40

DOCTEUR RIMANI Ali
Psychiatre
Rue Soumaya Rés. Soumaya 1er Etage N°3
près des Taxi de Bouskoura - Casablanca
Tél: 05 22 22 57 40

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC B30
P.P.V : 132DH00
LOT : 20E009
PER : 06/2023

0
6 118000 062301

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC B30
P.P.V : 132DH00
LOT : 20E010
PER : 06/2023

0
6 118000 062301

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC B30
P.P.V : 132DH00
LOT : 20E009
PER : 06/2023

0
6 118000 062301

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC B30
P.P.V : 132DH00
LOT : 20E009
PER : 06/2023

0
6 118000 062301

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC B30
P.P.V : 132DH00
LOT : 20E011
PER : 07/2023

0
6 118000 062301

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC B30
P.P.V : 132DH00
LOT : 20E011
PER : 07/2023

0
6 118000 062301

$$\begin{array}{r}
 132,00 \\
 \times 6 \\
 \hline
 792,00
 \end{array}
 \quad
 \begin{array}{r}
 98,30 \\
 4^x \\
 \hline
 393,20
 \end{array}
 \quad
 \begin{array}{r}
 150,00 \\
 6 \\
 \hline
 930,00
 \end{array}
 \quad
 \begin{array}{r}
 68,00 \\
 1^x \\
 \hline
 68,00
 \end{array}$$

TOTAL GL =

$$\begin{array}{r}
 792,00 \\
 + 393,20 \\
 + 930,00 \\
 + 68,00 \\
 \hline
 2183,20
 \end{array}$$

LOT 200815
EXP 06/2023
PPV 98.30DH

LOT 200815
EXP 06/2023
PPV 98.30DH

LOT 200813
EXP 06/2023
PPV 98.30DH

LOT : 200825
UT AV : 05/2022
PPV : 150,00DH

LOT : 200825
UT AV : 05/2022
PPV : 150,00DH

LOT : 200825
UT AV : 05/2022
PPV : 150,00DH

LOT : PR00632
PER : 06-2022
PPV : 150,00DH

LOT : PR00632
PER : 06-2022
PPV : 150,00DH

LOT : PR00198
PER : 01-2022
PPV : 68,00DH

Pharmacie TAM
Dr. Bennani Tam
C. Oued Sebou - Outf.
102, Bd Bennani Jaafar
Casablanca - Maroc